

damentale de l'orthographe française provient de sa double origine. Le français, formé de la corruption du latin, ne fut guère tout d'abord qu'exclusivement parlé. Chacun l'écrivit plus tard comme il put. Quand, au XIV<sup>e</sup> siècle, la philologie remontant à l'étymologie substitua "aux traditions les règles, aux habitudes de l'accent le principe de la racine", il se trouva que deux langues vécurent simultanément, la langue populaire et la langue des savants. C'est de cet état de choses que sont sortis les doublets, — *frêle* et *fragile*, par exemple —, dont l'orthographe est restée presque absolument intacte. Pour la grande majorité des mots, il y eut des divergences profondes, et selon le caprice ils se trouvèrent chargés de signes ou de lettres parasites, qui les défigureraient pour tout le monde.

Il faut reconnaître qu'il fut malaisé de composer le premier dictionnaire en présence de cette double orthographe étymologique ou traditionnelle. Vaugelas proposa de prendre le langage de "la plus saine partie de la cour". L'Académie hésitait entre la science et la tradition. L'application absolue de l'un des deux systèmes étant reconnue impossible, elle s'arrêta à un moyen terme. "On avait commencé, on dut continuer simplement à dépouiller la langue de ce qui la compliquait sans profit, d'après les indications que fournissait l'usage". gardant, comme disait Richelet, un milieu entre l'ancienne orthographe et celle qui est tout à fait moderne et qui défigure les formes, retranchant les lettres, qui ne se prononcent point et qui embarrassent les provinciaux et les étrangers.

"Telle fut la direction, je n'ose dire la méthode. Car, c'est par suite du manque de méthode qu'il reste tant à faire." Aujourd'hui que le nombre des mots s'est considérablement accru et que la langue française est parlée dans l'univers entier, il importe, autant pour en rendre l'enseignement logique que pour en faciliter l'usage aux étrangers, de continuer l'œuvre de simplification et surtout de la rendre efficace. Littré a posé le principe et précisé l'esprit de la réforme: "Les modifications orthographiques étant inévitables, dit-il, il importe qu'elles se fassent avec système et jugement. Or, le jugement veut que l'orthographe aille en se simplifiant, et le système doit

"être de combiner les simplifications de manière qu'elles soient graduelles et conséquentes, et qu'elles s'accroissent le mieux possible avec la tradition et l'étymologie."

IV

C'est en s'inspirant de cette méthode que la commission du dictionnaire a proposé les modifications suivantes :

1° Supprimer les majuscules dans les noms communs qui ne commencent point les phrases. On n'écrira plus : Hérodote est le père de l'histoire et François 1<sup>er</sup> le Père des lettres.

2° Supprimer partout les tirets qui ont été déjà proscrits arbitrairement d'un certain nombre de mots composés. Pourquoi écrit-on eau de rose et eau-de-vie ?

Toutefois le tiret serait maintenu :

Lorsqu'il remplace, en fait, la conjonction d'union ou la préposition de dépendance : un dictionnaire français-latin, c'est-à-dire un dictionnaire français et latin ; un enfant sourd-muet, l'armée franco-russe, trente-trois, hôtel-Dieu, timbre-poste ;

Lorsqu'il est destiné à indiquer une concomitance, une connexité, une fusion intime : un aveugle-né, une tragédie morte-née, un pré-ident-né ;

Lorsqu'il marque un lien de parenté : petit-fils, grand-oncle ;

Lorsqu'il sert à caractériser, par le rapprochement de deux mots qui, isolés, n'offrent plus le même sens, un usage spécial, technique ; le grand-livre ;

3° Supprimer l'accent circonflexe et régulariser l'emploi des accents grave et aigu.

Y a-t-il lieu de continuer à écrire événement et événement, latrerie et idoletrerie, il plaît et il tait, religieux et irréligieux, rebelle et rébellion, tenace et ténacité, serein et sérénité, s'énamourer et s'enorgueillir ou s'enivrer ?

On a substitué l'accent grave à l'accent aigu dans sève, piège, collège, assidèze. Pourquoi laisser l'accent aigu dans dussé-je, puissé-je, aimé-je ?

Est-il nécessaire de distinguer par un signe extérieur la particule de là adverbe, des articles de des conjonction, ou conjonction de où adverbe, alors que la fonction du mot dans la phrase établit nettement la différence ?